

L'ensemble des parlementaires de l'Ain

l'ain

Conseil général

Ville de **BOURG**
en
BRESSE

www.bourgenbresse.fr

Bourg-en-Bresse
Agglomération

chambre
**DE COMMERCE
D'INDUSTRIE**
de l'*ain*

MA

Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Ain

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN

MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

CGPME
AIN

FNTR
AIN

LA MOBILITÉ EST EN NOUS

FNTV
Fédération Nationale des Transports de Voyageurs
AIN

BTP AIN

UI Union des
Industries
et Métiers de la Métallurgie
de l'Ain

UPA
Union Professionnelle Artisanale
AIN

Madame Nicole NOTAT
Médiatrice des nouveaux horaires de la SNCF
SNCF
34 rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS cedex 14

Bourg-en-Bresse, le 25 novembre 2011

Madame la Médiatrice,

Se félicitant de votre nomination par RFF et la SNCF au poste de médiatrice des nouveaux horaires, les élus politiques et économiques de l'Ain se sont réunis le lundi 21 novembre 2011 pour faire le point sur la desserte de leur territoire.

Ils vous font part de leur très grande inquiétude concernant les évolutions récentes et prévues à partir du 12 décembre 2011.

Les nouveaux horaires TGV menacent le dynamisme d'un département parmi les premiers de France pour la croissance démographique et qui est aujourd'hui le premier pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi total. A l'heure où la France cherche quel moyen mettre en œuvre pour assurer l'avenir de son industrie, il est paradoxal de constater qu'un outil éprouvé au service des entreprises est ainsi remis en cause.

Nous travaillons ensemble au développement des entreprises locales comme à l'attractivité du territoire : le TGV est un atout fondamental.

Nous vous sollicitons collectivement pour vous faire part des **éléments capitaux de desserte** pour lesquels nous avons déjà effectué de nombreuses démarches auprès de la SNCF, qui, à ce jour, n'ont pas reçues d'issue satisfaisante.

Tout d'abord, plusieurs points relèvent d'une saisine immédiate :

- **la desserte de la principale ville et préfecture, Bourg-en-Bresse, est dégradée.**

Le remplacement du TGV de 7h10 en gare de Bourg-en-Bresse permettant une arrivée à Paris à 9h03 par un TGV partant à 7h36 pour une arrivée à 9h29 peut sembler aux autorités organisatrices de transports une modification sans conséquences graves. Mais il n'est en réalité plus possible d'arriver à l'heure à la plupart des réunions de travail dans l'agglomération parisienne, d'autant plus qu'un complément d'acheminement est nécessaire une fois sur place.

L'enquête menée en 2011 auprès des entreprises de l'Ain a montré que 80% d'entre elles ont besoin d'une arrivée à Paris à 9 h00, 40% souhaitant même arriver plus tôt. La question de l'horaire d'arrivée à Paris est aujourd'hui totalement cruciale.

L'horaire actuel obligera de nombreuses personnes à passer une nuit à Paris réduisant d'autant le nombre de passagers de première liaison du matin depuis Bourg. Les craintes sont donc fortes de voir cette liaison supprimée à terme et ce d'autant plus qu'elle nous a par ailleurs été annoncée comme "hors système", ce qui la rend sujette à une suppression ultérieure.

- il faut assurer une possibilité de déplacement aller-retour dans la journée depuis Paris vers **Nurieux. Oyonnax** est en effet le premier pôle français pour la plasturgie et sa desserte est primordiale ;
- Le rétablissement d'un arrêt TGV en gare de **Culoz** est une impérieuse nécessité d'autant que les TGV en provenance d'Annecy traversent la gare au ralenti. Rétablir l'arrêt TGV de Culoz, c'est répondre au besoin économique d'un secteur du département de l'Ain qui appelle une attention toute particulière ;
- Par ailleurs, pour les usagers de l'ouest du département de l'Ain, le décalage du TGV Mâcon-Paris avec une arrivée à 9h24 est de la même manière inacceptable.

Nous demandons instamment que ces éléments soient pris en compte dès décembre 2011.

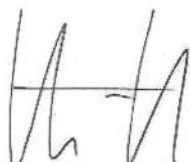
D'autres points importants feront l'objet d'une deuxième saisine que nous vous transmettrons prochainement :

- Il faut avoir la possibilité d'effectuer des **voyages en demi-journée** à Paris ou Bourg-en-Bresse : l'absence de TGV Paris-Bourg-en-Bresse entre 11h49 et la fin de l'après-midi oblige à rester à Paris toute la journée même en cas de réunion seulement le matin ;
- De même, il faut pouvoir organiser **une journée de travail complète** sur Bourg-en-Bresse et dans les grands bassins économiques qui composent le département. Il est impossible pour les parisiens d'arriver à Bourg-en-Bresse depuis Paris avant 10h00 du matin ;
- Il faut pérenniser le TER Bourg-en-Bresse-Mâcon de 5h32, dont le rétablissement n'a été assuré que pour six mois ;
- Les trains **Lyon-Strasbourg** passent maintenant par Mâcon pour emprunter la Branche Est de la LGV Rhin-Rhône, évitant ainsi Bourg-en-Bresse, ce qui se traduit par une dégradation supplémentaire de la desserte du département.

Ces changements entraînent une fragilisation inacceptable de notre territoire, au vue notamment de l'investissement financier des différentes collectivités locales pour améliorer dernièrement l'axe Paris/ Bourg /Genève avec la remise en service de la ligne du Haut-Bugey (5,26 millions d'euros pour le département de l'Ain, 6,93 millions d'euros pour la région Rhône-Alpes), et pour transformer la gare de Bourg-en-Bresse en pôle multimodal (9 millions d'euros pour la communauté d'agglomération de Bourg, 2,5 millions d'euros pour le département).

Nous sollicitons également que vous nous accordiez un entretien afin de vous présenter ces différents éléments.

Nous vous prions de croire, Madame la Médiatrice, à l'assurance de nos salutations les plus respectueuses.



Etienne BLANC
Député de l'Ain



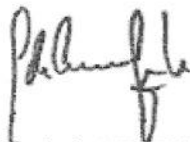
Xavier BRETON
Député de l'Ain



Jacques BERTHOU
Sénateur de l'Ain



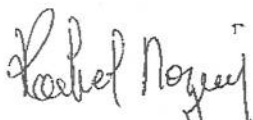
Sylvie GOY-CHAVENT
Sénateur de l'Ain



Charles de la VERPILLIERE
Député de l'Ain



Michel VOISIN
Député de l'Ain



Rachel MAZUIR
Sénateur de l'Ain, Président
du Conseil général de l'Ain



Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse



Michel FONTAINE
Président de Bourg-en-
Bresse Agglomération



Jean-Marc FAILLY
Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie
de l'Ain



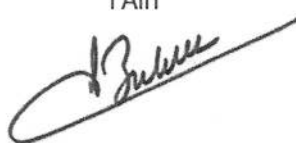
Pierre CORMORECHE
Président de la Chambre de
Métiers et de l'Artisanat de
l'Ain



Gilbert LIMANDAS
Président de la Chambre
d'Agriculture de l'Ain



Francis GUAÏOLI
Président du MEDEF de l'Ain



Agnès BERTILLOT
Présidente de la CGPME
de l'Ain



Georges Yves CHENAUX
Président de la Fédération
Nationale des Transporteurs
Routiers de l'Ain



Jean-Baptiste MAISONNEUVE
Président de la Fédération
Nationale des Transports
Voyageurs



Franck PERRAUD
Président de la Fédération
du Bâtiment et des Travaux
Publics de l'Ain



Claude BORDES
Président de la Chambre
Syndicale des Industries
Métallurgiques de l'Ain



Philippe PESENTI
Président de l'Union
Professionnelle des Artisans
de l'Ain

Adresse pour la réponse :
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
Hôtel consulaire
BP 48
01002 Bourg-en-Bresse Cedex